

DIRECTION

ANSC/SG/2021/N°0001

**Arrêté du 22 septembre 2021
fixant le calendrier de l'élection des représentants des présidents ou
vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours
siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile**

Le directeur de l'agence du numérique de la sécurité civile,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article R. 732-11-7 ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2018 relatif à l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile, notamment son article 4,

Arrête

Article 1er

Le calendrier de l'élection des représentants des présidents ou vice-présidents de conseils d'administration de services d'incendie et de secours siégeant au conseil d'administration de l'Agence du numérique de la sécurité civile est fixé comme suit :

Convocation des électeurs, publication du calendrier de l'élection et notification à chacun des électeurs :	Lundi 27 septembre 2021 au plus tard
Date limite de réception des modifications de la liste électorale :	mardi 12 octobre 2021 - 16h00
Date limite de réception des candidatures :	mardi 19 octobre 2021 - 16h00
Publication des candidatures et notification aux représentants des candidats :	jeudi 21 octobre 2021
Envoi du matériel de vote :	lundi 25 octobre 2021 au plus tard
Date limite de réception des votes :	mercredi 17 novembre 2021 - 16h00
Recensement et dépouillement des votes, proclamation des résultats :	vendredi 19 novembre 2021 - 14h30

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet dédié à l'élection et notifié à chacun des présidents de conseil d'administration.

Fait à Paris, le 22 septembre 2021

Le directeur de l'agence du numérique
de la sécurité civile

Michel MONNERET